



La préoccupation commune de l'ensemble de l'équipe, est l'enfant qui lui est confié

Projet éducatif

La bientraitance est au centre des valeurs du projet éducatif d'ALFA3A

Elle permet le bien être de chaque enfant fréquentant la structure, elle se décline tout autant dans le développement de l'enfant, son accès à l'autonomie, le respect de ses rythmes de vie, sa socialisation, ainsi que l'accompagnement à la parentalité.

Le rôle de la structure petite enfance

- Répondre aux besoins des familles en les aidant à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.
- Conforter la relation parent-enfant et accompagner les parents dans leur rôle.
- Tendre à rompre l'isolement social de certains parents.
- Soutenir l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et l'ouverture à autrui.
- Contribuer à son développement psychomoteur et à son éveil.
- Veiller à sa sécurité, à son bien être et au respect de son rythme.
- Dispenser tous les soins nécessaires de confort.

LES PROFESSIONNELS

Corinne, la directrice

Danielle, agent de service et cuisinière

ESPACE BAMBOU qui accueille les grands
Marion, auxiliaire de puériculture
Antoine et Sylvie, CAP petite enfance

ESPACE CACTUS qui accueille les moyens
Justine, éducatrice jeunes enfants
Charlotte, auxiliaire de puériculture
Sophie, CAP petite enfance

ESPACE COQUELICOT qui accueille les plus petits
Isabelle, éducatrice jeunes enfants
Véronique, Géraldine et Pauline, auxiliaires de puériculture
Séverine, CAP petite enfance

A petits Pos...

Conditions d'inscription :

- Résidents des Communes de Franois et Serre les Sapins
- Parents travaillant à Franois ou Serre les Sapins
- Habitants des communes finançant la structure
- Habitants du canton d'Audeux

Ces conditions sont étudiées en commission d'admission

Une pré inscription est à faire, sur rendez-vous, auprès de la directrice.
La place est réservée pour plusieurs mois selon un calendrier, un contrat est alors rédigé entre les parents et la structure.

La place en occasionnel est facturée en fonction du nombre d'heures réservées. Elle est calculée en fonction des revenus mensuels, de la composition de la famille et en application du barème horaire de la CNAF.